

## Compte-rendu de la Conférence des Dirigeants de Société de l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique du 4 octobre 2012 à Avenches

**Présidence :** Mme Marianne Conti, présidente de l'ACVVG

**Ordre du jour :** diffusé dans le journal ACVVG – Info d'août 2012 et le 21 août 2012 par newsletter électronique ainsi que sur le site Internet .acvg.ch (selon Statuts, art. 11.3.2).



Avenches, située dans le district de la Broye-Vully (VD), compte plus de 3550 habitants. Le juillet 2006, elle fusionne avec le village de Donatyre, puis avec Oleyres le juillet 2011. Surnommés les « Pique Soleil » les Avenchois se sont ainsi unis avec les « Pique Lune » et « Lè Renâ ».

Avenches, c'est aussi le Festival d'Opéra qui se déroule dans le cadre magique des arènes romaines en juillet, suivi du Rock Oz' Arènes en août. En septembre, le festival international de musique,

chant et danse réunit près de 500 musiciens, militaires et civils, en provenance de toute l'Europe et prend également place dans les arènes lors de l'Aventicum Musical Parade. De plus, Avenches peut se targuer d'avoir sur son territoire l'Institut Equestre National qui réunit sport, courses et disciplines équestres sur un seul site, ainsi que le haras national.

~

### **Ouverture de l'assemblée, salutations, appel des sociétés**

Il est 19h30 lorsque la présidente accueille les participants à cette Conférence des dirigeants de société 2012. Elle remercie M. Steve Tacheron, président de la société d'Avenches ainsi que son comité pour l'organisation de la soirée. Elle remercie également la Municipalité qui offre la verrée et qui a mis à disposition la salle du Théâtre du Château.

Elle remercie également ses collègues du comité cantonal et du secrétariat, ainsi que M. Laurent Leyvraz, webmaster de l'ACVVG. MM. Quiblier et Favre sont excusés.

M. Mayor, secrétaire cantonal a atteint l'âge de la retraite le 31 août dernier et a été remplacé par Mme Catherine Masson.

Les représentants des sociétés de Payerne et St-Sulpice fonctionneront comme scrutateur.

Conformément à la teneur des articles 11.4 des statuts et 4 du règlement des droits de vote qui lui est annexé, chaque société membre présente dispose d'une voix (consultative) ; chacun est prié d'apposer sa signature sur la feuille de présence.

## **Appel des sociétés membres**

<b>Sociétés membres représentées</b>	<b>61</b>	(sur 132)
<b>Droits de vote</b> (1 par société membre – Statuts, art.11.4)	60	
<b>Majorité absolue (1/2 + 1)</b>	<b>31</b>	
<b>Majorité des deux tiers</b>	<b>40</b>	
Sociétés excusées	9	
Nombre de délégués	61	
Participants	130 environ	

La présidente est heureuse de constater cette présence importante – qui ne cesse d'augmenter ces dernières années.

Le compte rendu de cette CDS sera diffusé conformément à la teneur de l'article 11.5 des statuts, via les adresses électroniques des sociétés membres. Nous rappelons à celles qui ne l'auraient pas encore fait de communiquer aussi rapidement que possible une adresse email pour votre société.

~

L'ordre du jour ne subit aucune modification ! Il est adopté et sera suivi tel que proposé :

1. Fête cantonale vaudoise de gymnastique 2014
2. Communications techniques
3. Communications administratives
4. World Gymnaestrada Helsinki 2015
5. Présentation du projet « Cool and Clean »
6. Interventions des sociétés membres - divers

## **1. Fête cantonale vaudoise de gymnastique 2014**

M. Jean-Marie Surer, président du CO présente le concept de la fête cantonale vaudoise de gymnastique, qui aura lieu les week-ends des 20-21-22 et 27-28-29 juin 2014. Les compétitions se dérouleront principalement sur le site de Bière. Il est également prévu un camping.

## **2. Communications techniques**

### Sport élite

Mme Meylan rappelle qu'il n'y a que les sociétés d'Yverdon et Montreux qui forment des gymnastes masculins à l'artistique, plus 2 gymnastes de GA La Côte pour un total de 47 gymnastes dont 28 licenciés. En ce qui concerne la gymnastique artistique féminine, seules les sociétés de Montreux, Morges et GA Chablais forment ces gymnastes, qui sont 43 au total dont 27 licenciées.

Quant à la GR, le championnat vaudois a eu lieu à Lucens en début d'année et c'est la SFEP Bex qui organisera cette compétition le 16 février prochain.

Pour le trampoline, la salle d'Aigle deviendra le centre national dès le janvier 2013. M. Roby Raymond, quittera à cette occasion l'ACVG et sera engagé à 100 % par la FSG. Le nombre de trampoliniste est stable. Trois jeunes viennent d'être recrutés par M. Laurent Mainfray.

### Salle CMC – Aigle :

La salle du CMC est souvent louée par des sociétés ou des groupes. Afin de parer au fait que des sociétés se désistent au dernier moment sans avertir, le comité cantonal a décidé qu'un montant de frs 50.- leur sera facturé dans un tel cas.

### Fête Fédérale :

Les critères de sélection se trouvent sur le site : [www.etf-ffg2013.ch/](http://www.etf-ffg2013.ch/)-> concours -> prescriptions de concours. Les inscriptions provisoires débutent le octobre et se terminent le décembre 2012. Mettez un nombre suffisant de gymnastes car il ne sera pas possible de rajouter ensuite. Les inscriptions nominatives doivent être faites pour le 28 février. Aucun retard ne sera accepté. Toutes les inscriptions se font par les sociétés, même pour les gymnastes des différents cadres nationaux.

La carte de fête type A sera de frs 160.- et type B (1996 et plus jeunes) de frs 60.-. La finance d'inscriptions pour les concours individuels est de frs 20.- (1996 et plus âgés) et de frs 10.- pour ceux nés en 1997 et plus jeunes. Le prix du trajet du domicile à la FFG est compris dans la carte de fête. Les parkings sont chers et le CO désire que les participants se rendent à Bienne en transports publics.

### Athlétisme

De nouvelles catégories d'âges sont prévues dès 2013 pour les concours d'athlétisme de sociétés, soit pour les disciplines mesurables et athlétisme :

- 1996 – 1999 = M17
- 2000 – 2001 = M14
- 2002 – 2003 = M12
- 2004 – 2005 = M10
- 2006 et plus jeunes (jusqu'à 7 ans) = M8

Les différences d'âge ainsi que le sexe sont pris en compte à l'aide d'un barème distinct. Ceux-ci sont disponibles sur le site [.stv-fsg.ch](http://.stv-fsg.ch) ou [acvg.ch/tin/1w](http://acvg.ch/tin/1w).

Sur le plan vaudois, nous avons gardé, pour la catégorie 7-10 ans, les parcours endurance, athlétisme et lancers. Cette catégorie s'appellera « Catégorie VD ».

Par ailleurs, il est rappelé que la division athlétisme est à la recherche d'un organisateur pour le championnat romand d'athlétisme CRAT 2013. Nous sommes également à la recherche d'un organisateur pour les concours de société jeunesse et adultes.

### Formation juges

Si vous êtes intéressés par la formation de juge athlétisme ou starter, prenez contact avec Lotti Kuser au 022/367 17 40.

### Gymnastique

Les journées de qualifications 2013 auront lieu les 27 et 28 avril à Prilly, les 8 et 9 juin au Mont s/Lausanne et la finale se déroulera le 29 juin à Oron. Les journées cantonales de gymnastique de société, enfantines, parents et enfants auront lieu les 1 et 2 juin à Chavornay.

Dès 2013, il y aura aussi des changements de catégories, soit cat. A jusqu'à 16 ans et cat. B jusqu'à 12 ans. Le canton de Vaud n'accepte pas les tiers en plus, soit quelques gymnastes plus âgées.

Sur le site de la FSG (branche sportive ->gym+danse -> téléchargement -> terminologie gym 2012) vous trouverez la terminologie gymnastique 2012 avec les noms des positions etc.

Une soirée info est prévue par la division le 19 septembre 2013 dans les bureaux de Maillefer. Dès 2014, il y aura de nouvelles directives de la FSG. De plus amples renseignements vous parviendront en temps voulu.

Pour informations, nous cherchons un organisateur pour le championnat romand de gymnastique 2014 sur le canton de Vaud.

### Semaine olympique

Elle a lieu du 14 au 18 octobre prochain et nous remercions tous les bénévoles qui représenteront la gymnastique (sous la tente). Il est prévu une découverte de la poutre, positions de base des agrès, rubans, cerceaux et massues.

### Agrès

Nous recherchons des organisateurs pour le championnat vaudois agrès de société les 25 et 26 mai 2013 ainsi que pour le Master 2C les 5 et 6 avril 2014.

Lors des championnats suisses de sociétés Actifs/Actives 2012, dix sociétés vaudoises ont participé et Pomy est monté sur la plus haute marche du podium. Bravo !

Des distinctions ont été obtenues par Vevey-Ancienne aux AB, Yverdon AG au ST et au SO, Morges au AB et SO et Vevey JP au SO et AB. Bravo également et nous félicitons tous ces gymnastes de leurs excellents résultats.

### Juges

Il est prévu une formation juge 2 à Vevey en 2013. Inscrivez-vous afin que cette formation ne soit pas annulée par manque de participants.

Une séance d'information aura lieu à Bussigny le 19 novembre 2012 pour les moniteurs, juges, sociétés, futurs groupes agrès etc. Les propositions sont à envoyer à Mme Tania Rietmann jusqu'au 4 novembre.

Une place est à repourvoir au sein de la division pour les concours individuels (2014) et concours.

### 35+ jeux-jeunesse

Cette division s'essouffle et nous n'avons pas de responsable au sein du comité cantonal. L'objectif est de la redynamiser par une modification de structure par exemple. La gymnastique infantine et parents-enfants pourraient être intégrées dans la division formation.

La société de St-Sulpice fait remarquer que les adultes de cette division viennent pour faire du fitness et que les concours ne les intéressent pas.

Rose-Marie Müller de la société de Prilly fait remarquer que l'on pourrait proposer des jeux plus intéressants comme du volley-ball, fit, uni hockey, all round etc.

Christian Luthi de la société d'Aubonne indique qu'il faut séparer les tout-petits des adultes. Cela serait peut-être plus facile à gérer. La mise en place d'un concours avait été étudiée, mais avait remporté peu d'intérêt.

Mme Rochat-Gross de Cossonay dit que l'on pourrait faire une catégorie adulte sans tranche d'âge. Il y aurait ainsi deux catégories : jeunesse et adulte.

M. Besançon de Pully indique que la fête romande 2012 à Neuchâtel de volley-ball entre autres est très prisée. Pour les 35 ans et plus, la gymnastique est une activité annexe. Cependant il remarque que les sociétés ne proposent plus de gymnastique en tant que tel.

Martine Jaccard de la société d'Yvonand indique qu'un seul groupe propose des agrès à des adultes. Cela manque dans l'offre.

Mme Myriam Panchaud de Préverenges propose de faire un sondage sur le comment et pourquoi des motivations.

M. Roger Hautb d'Aigle-Alliance propose l'aspect aventure pour attirer du monde avec des équipes de 6-8 personnes avec marche, jeux, postes etc. Intégrer également des activités hors gymnastique comme le vélo. Il faut moderniser pour attirer.

M. Yves Yersin de la société de Grandson indique qu'il est toujours plus difficile de trouver du monde pour compléter des équipes sur le modèle de compétition de la fête fédérale. Le style « events », aventure avec esprit d'équipe pourrait attirer du monde. Grandson pourrait organiser une journée/soirée sur ce concept.

Aigle-Alliance précise que cela devrait se faire sur un seul jour.

M. Yersin propose un concept avec trois disciplines qui seraient totalisées pour un seul résultat.

Toutes les personnes présentes adhèrent à cette proposition.

Une proposition finale sera faite à la CDS l'an prochain en ce qui concerne la séparation adultes et enfants. D'autres propositions sont toujours les bienvenues par courriel.

### **3. Communications administratives**

Il est précisé aux sociétés de mettre à jour pour le 31 décembre prochain la base FSG-Admin pour leur société. Tous les enfants dès 7 ans doivent être inscrits nominativement

et il est fortement conseillé de le faire également pour les enfants plus jeunes. L'ACVG ne tiendra plus aucune base de données dès le janvier 2013, seule celle de la FSG faisant foi. Par ailleurs, il est précisé que la Fédération a mis au point un programme de compétition qui est relié à la base FSG-Admin. Si un membre n'est pas inscrit, il ne pourra pas concourir.

Chaque société doit être répertoriée dans la base FSG-Admin par le lieu. Nous vous remercions de faire les modifications si ce n'est pas le cas. Par ailleurs, les cotisations sont envoyées durant le trimestre et les factures sont contrôlées par la FSG. Inutile donc d'effacer des membres et les réinscrire après.

Pour les concours, le membre doit avoir en sa possession sa carte d'identité. S'il n'a pas de carte de concours, la liste FSG Admin avec un numéro de gymnaste suffit. S'il est inscrit 24 heures avant le concours, cela ne suffira par contre pas, puisqu'il n'aura pas de numéro FSG.

Lorsqu'un gymnaste est membre de deux sociétés, il faut l'enregistrer avec le même numéro FSG, afin qu'il n'y ait qu'une seule cotisation.

Aucun cours n'est actuellement prévu en 2013 pour la formation sur FSG-Admin.

### CAS

L'assurance de la FSG ne fonctionne que si le gymnaste est inscrit. En cas d'accident, l'assurance accident de la personne doit prendre en charge le cas. Les sociétés de la FSG sont tenues d'assurer auprès de la CAS tous les membres actifs adultes ainsi que la jeunesse, de manière nominative, excepté les membres jeunesses des catégories gymnastique enfantine et parents-enfants (seul le nombre suffit). Plus d'info sur [.stv-fsg.ch](http://.stv-fsg.ch) -> assurance.

### ACVG-Info

Dès le janvier 2013, il est proposé que l'ACVG-info paraisse sur le site internet et envoyé par email sous forme de PDF à chaque société, ceci afin de limiter les frais. En effet, il y a de moins en moins d'information à faire paraître, ou celles-ci arrivent trop tard. Cette proposition est acceptée à l'unanimité (1 contre). De même pour le bulletin formation.

### Cotisations

Il n'y aura pas d'augmentation pour les cotisations FSG en 2013.

### Comité cantonal

Nous rappelons qu'il y a actuellement des postes vacants au sein du comité cantonal:

- Responsable de la division marketing et communications
- Responsable de la division 35+ jeux-jeunesse
- Vice-président(e) technique
- Responsable division agrès dès mars 2013.

Par ailleurs, il y a de nombreux postes vacants dans les divisions. Pour tous renseignements, nous vous prions de prendre contact avec un membre du comité cantonal. Nous insistons sur le fait qu'il est urgent de repourvoir ces différents postes. Si vous connaissez des personnes intéressées, faites-le nous savoir.

De plus, les membres de la commission de gestion doivent être réélus. Nous attendons vos propositions comme mentionné à l'art. 5.9 des statuts.

Des cours de management auront lieu les samedis 16 mars et 21 septembre 2013 à Préverenges. Vous trouverez les informations complémentaires sur le site de la FSG. Nous rappelons que l'ACVG ne traite pas avec les parents de gymnastes. En cas de désaccord, ce sont les sociétés qui tranchent.

### Nom

Il est proposé de modifier le nom de cette réunion et de l'appeler « Conférence technique et administrative des sociétés membres » en lieu et place de conférence des dirigeants de sociétés. En effet, cette séance s'adresse tout autant aux techniciens, moniteurs ou dirigeants de sociétés. Ce changement de nom fera l'objet d'une modification de statuts.

La prochaine conférence technique et administrative aura lieu soit le 1 ou le 3 octobre 2013, à définir selon les disponibilités de la prochaine société organisatrice.

### AD

Pour mémoire et selon l'art. 5.9 des statuts, la présence de chaque société à l'Assemblée des délégués est obligatoire et qu'une amende de frs 300.- sera perçue en cas d'absence (excusé ou non). La prochaine assemblée des délégués aura lieu le samedi 9 mars 2013 à Valeyres-sous-Rances et la suivante est prévue le 8 mars 2014. Nous cherchons d'ailleurs un organisateur pour l'assemblée de mars 2015.

### Soirées

C'est volontiers que le comité cantonal assiste, autant que faire se peut, aux soirées que vous organisez. Cependant, nous vous remercions de nous informer de la date dès que celle-ci est connue par un courriel, l'invitation officielle pouvant arriver plus tard. Délai minimum 2 mois.

### Championnats suisses de gymnastique de sociétés jeunesse

- 2012 Vaduz
- 2013 Heerbrugg
- 2014 : encore ouvert / candidatures rentrées.

### Fête cantonale jeunesse 2016 et Fête romande de gymnastique 2018

Nous recherchons un organisateur pour ces deux manifestations. A bon entendeur ...

Il est à noter que J+S Kid devient dorénavant Sport des enfants J+S.

### Kinball

Le kinball est un jeu qui existe depuis 1986 au Québec et il est arrivé en Suisse à la fin des années 90. Plus de 12 pays pratiquent ce jeu et quelques sociétés le proposent sur Vaud. Un concours de Kinball aura lieu lors de la fête cantonale 2014. Il est destiné aux groupes de jeunes sans spécialité et demande un esprit d'équipe. Trois équipes de quatre joueurs s'affrontent sur le terrain avec une balle d'un diamètre de 122 cm et pesant moins de 1 kg. Le prochain championnat d'Europe de Kinball aura lieu à la salle de la Riveraine à Neuchâtel du 10 au 13 octobre 2012. Des brochures sont disponibles sur le site du service des sports de Fribourg.

## **4. World Gymnaestrada Helsinki 2015**

Il reste 1010 jours avant cette grande manifestation. Plus de 400 gymnastes se sont montrés intéressés à participer à une démonstration de grand groupe. Seuls trois dossiers de candidature ont été reçus et le choix sera communiqué en novembre 2012.

## **5. Présentation du projet « Cool and Clean »**

Nous remercions M. Vincent Péclet qui présente le projet Cool and Clean. Il travaille depuis 2011 pour le service de l'Education physique et du sport.

Le but est d'informer et de s'engager auprès des responsables des sociétés sportives afin de sensibiliser les jeunes au problème de dopage, d'alcool et de fumée et de promouvoir un sport sain et loyal. Plus d'info sur [.coolandclean.ch](http://.coolandclean.ch).

Du matériel est à disposition à Chavannes auprès de la ligue de santé et du petit matériel peut être obtenu gratuitement pour des camps par exemple. Par ailleurs, il est encore possible de s'inscrire au concours « Un sport sans fumée » 2012. Plus d'info sur [.unsportsansfumee.ch](http://.unsportsansfumee.ch).

## **6. Interventions des sociétés membres - divers**

La société de Vevey-Ancienne demande à ce que des informations complémentaires apparaissent lorsque l'on clique sur un lien pour un cours ou une manifestation indiquée sur le site, telles que l'adresse, horaires, ou site de la société organisatrice. Cette proposition sera étudiée.

Mme Conti clôt la séance à 22h00 et invite chacun à participer à la verrée.

~

Marianne CONTI  
(signé)  
Présidente

Catherine MASSON  
(signé)  
Secrétaire

Le Mont-sur-Lausanne, le 15 octobre 2012

Distribution :  
- Sociétés membres  
- Comité cantonal, Commission de gestion, techniciennes/techniciens  
ACVG